



## Pace e Salute

*Pace e Salute  
Chi u rispettu  
di ognunu ci  
permittissi di  
campà megliu  
insemu*



*Paix et Santé  
pour tous  
Que le respect  
de chacun nous  
permette de  
mieux vivre  
ensemble.*



### Le billet de Noëlle Vincensini

Le temps passe si vite, avec le quotidien qui ne laisse pas de répit... Une nouvelle année, une nouvelle ère de travail. Certes, nos taches ne varieront pas, qualitativement. Mais sûrement quantitativement. La situation sociale en Corse se caractérise par une aggravation de la précarité, et pas de réelles perspectives de changements positifs.

On a le sentiment de toute une société à reconstruire.

Si le débat racisme-antiracisme, ouverture à l'autre, respect des droits humains, a généré des progrès visibles quant aux actions spectaculaires, il n'en demeure pas moins que le racisme ordinaire est comme les braises non éteintes couvant sous la cendre.

Les difficultés de la vie du plus grand nombre, toutes origines confondues, peuvent encore engendrer l'échappatoire facile du « bouc émissaire ».

Les évènements de Bastia de l'année écoulée nous rappellent particulièrement que des flambées dangereuses sont potentiellement possibles dans la jeunesse. Il faut donc l'aider à ne pas se fourvoyer, à conquérir l'espoir d'un avenir généreux.

Nous devons réfléchir aux moyens d'agir. Et se trouver plus nombreux à oeuvrer dans le sens du « vivre ensemble ».

Par ailleurs les dispositions des lois Hortefeux-Sarkozy, aggravent les diverses situations liées à l'immigration : reconduites en nombre à la frontière, difficultés accrues du regroupement familial, « immigration choisie », refus de visa des consulats français dans le cadre de contrats de travail dûment établis, réduction de régularisations de mineurs en cours d'études professionnelles, etc.

Sans doute trop de citoyens se sentent peu concernés, parce qu'ils ne sont pas suffisamment informés.

A nous d'en appeler aux consciences.

Dans le monde d'aujourd'hui, personne ne peut se sauver tout seul.

Tous les malheurs, quelque part, sont solidaires.

Noëlle Vincensini

### U Billetinu di Natale Vincensini

U tempu corri lestra, cù u succidenti chì un laca rifiatà... Un annu novu, un'antra èpica di faccenda. Sicura, un cambiarani i nosci impegni, pà u qualitativu. Bensì certamenti pà u quantitativu. A situazioni suciali in Corsica a carattarizzaghja un aggravamentu di a pricarietà, è varuna parspittiva di cambiazioni boni.

Si risenti com'è l'imprissioni di una sucità sana à rifà.

Sì u dibattitu razzisimu-antirazzisimu, apartura à l'altru, rispettu di i dritti umani, hà pruduttu prugressi visibili in quantu à l'azzioni spittacolari, stà u fatu chì u razzisimu urdinariu hè com'è a brusta ammattata sott'à a cènnara.

I difficoltà di a vita di a forza parti, senza abbadà l'origini, poni dinò ceda à a faciulità d'incausà "u paganacciu".

L'avvinimenti di Bastia d'annu ci ramèntani particularmenti chì infiarati priculosi sò putenzialmenti pussibili in a ghjuventù. Bisogna dunqua aiutalla à un travvià, ad acquistà a spiranza di un avvena ginirosu. Ci tocca à rifletta à i mezi d'azzioni. È di truvacci più numarosi ad adupracci à l'avviamentu di u "campà insemu".

Par altru i dispusizioni di i leghji Hortefeux-Sarkozy, pighjurèghjani i varii situazioni in lea cù l'immigrazioni : ricunduti in quantità à a frontiera, difficoltà crisciuti da u rigruppà familiari, "immigrazioni scelta", ricusu di u visa di i consulati francesi in quant' à i cuntratti di travagliu stabiliti à duveru, riduzioni di rigularizzazioni di minori in corsu di studii prufissionali, ecc. ecc.

Magaru troppi citatini si sèntini pocu cuncirnati, parchì un sò abbastanza infurmati.

Ci tocca ad appillanni à i cuscenzi.

In u mondu ughjèrnu, nimu si pò salvà da par eddu.

Tutti i disgrazii, a cridimu, sò sulidarii.

Traduzioni da u francesu di  
RINATU COTI

## Ce que vous ne savez pas sur L'ACCUEIL SOCIAL et la médiation sociale.



L'Accueil Social et la Médiation Sociale ne sont plus considérés uniquement comme un moyen d'assister le public, mais plutôt tout un système de soutien et d'accompagnement pour les personnes qui ont, ou n'ont pas, une base de connaissance linguistique leur permettant, avec notre appui, de mener à bien leurs démarches administratives.

### **A : Aide**

Aider une personne en difficulté c'est le but de notre travail, notre investissement est de la valeur de 100%, voir 99.99...% pour respecter le relatif.

### **C : Connaissances / Compétences**

Nos connaissances se développent et s'enrichissent mais lentement, d'où l'utilité de multiplier les formations dans les domaines qui nous concernent, ce que nous faisons.

### **C : Confidentialité**

Vu les divers problèmes rencontrés, nous sommes tenus à une grande discrétion, situation que nous pourrions plus facilement respecter si les moyens financiers permettaient d'adapter les locaux d'accueil.

### **U : Urgence**

La plupart de nos cas manifestent un caractère d'urgence : problèmes de logement, de santé, interpellation de personnes en situation irrégulière, décès, régularisations,... Heureusement, notre équipe arrive souvent à trouver des solutions dans des délais raisonnables.

### **E : Evolution**

L'année 2007 a connu une augmentation remarquable de la population jeune de 18 à 30 ans, issue du regroupement familial, mais surtout des jeunes qui ont émigré avec leurs parents après l'âge de 13 ans.

### **I : Infos**

L'information n'est considérée « bonne » que si elle est partagée. Mais, il se trouve que les réunions internes de l'association n'étaient pas assez nombreuses entre les salariés, surtout lors de périodes connaissant beaucoup de changement au niveau de la réglementation sur les droits des étrangers. Des réunions plus fréquentes vont à mon avis nous permettre de mieux partager les informations, et surtout trouver une méthode de travail structurée pour aborder notre problème majeur « la régularisation ». Il faut noter que ces réunions nous permettront de structurer le transfert de compétence et l'expérience de Noëlle. Il faut favoriser les échanges, et les questions/réponses.

### **L : Lois**

Grâce à nos amis Cimadiens (« de la CIMADE », [www.cimade.org](http://www.cimade.org)) et Gistiens (« du GISTI », Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés, [www.gisti.org](http://www.gisti.org)) nous sommes à jour des lois et des circulaires. Encore faut-il les travailler et les comprendre, et surtout pouvoir les

utiliser au service de notre public, qui est souvent en manque d'information et d'orientation.

Personnellement, je pense que tous ces changements réglementaires deviennent de plus en plus discriminatoires. Que pourrions-nous faire, face à cette discrimination solennelle ?

### **S : Suivi**

Après la création d'un dossier, nous sommes tenus de le suivre. Cela nous permet de voir le fonctionnement des structures publiques qui sont peu efficaces.

### **O : Orientation**

Nous orientons notre public vers d'autres partenaires sociaux : CDAD (Conseil Départemental d'Accès aux Droits), Fraternité du Partage, CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et de la Famille), FALEP (Fédération des Associations Laïques d'Éducation Permanente),... qui peuvent apporter des solutions adéquates sur leurs demandes.

### **C : Correspondances**

Ce sont nos liens avec tous les pouvoirs publics, nos relations avec nos bailleurs et notre réseau du travail associatif.

### **I : Initiative**

Je ne peux parler de l'initiative sans penser à la prise de risque : notre statut de Collectif Antiraciste, exige que nous ayons une réflexion profonde avant de prendre des décisions.

### **A : Accueil**

Notre public est souvent issu d'un milieu défavorisé et cela bloque le relationnel. La gentillesse et le sourire renforcent les relations et permettent les échanges.

### **L : Langue**

La diversité des langues reflète la diversité des cultures. Notre public est majoritairement maghrébin, mais cela pourrait changer après l'ouverture des frontières européennes, surtout que les lois favorisent l'intégration professionnelle des immigrants des pays de l'Est.

Enfin, avec ma Langue française, j'Accueil toutes les Initiatives des bénévoles intervenant auprès des retenus de Bastia et d'Ajaccio qui ont élargi notre réseau de Correspondances. Surtout qu'ils n'hésitent pas à appeler pour des petites Orientations. Facilement, ils ont pu faire le Suivi en respectant les Lois et en utilisant les Infos qu'on leur a transmis, ils vérifient les conditions des retenus en signalant les caractères d'Urgence en toute Confidentialité, tout cela grâce à leurs Compétences et leurs connaissances mais surtout leur envie de donner de l'Aide à ceux qui en ont besoin.

Fadoua Villanova

Nous avons entamé les interventions au local de rétention administrative (LRA) de l'aéroport Campo dell'Oro au début février 2007<sup>1</sup>. Les personnes que l'on rencontre<sup>2</sup> sont des étrangers en situation irrégulière qui sont l'objet d'une mesure dite d'éloignement. Le placement en rétention est effectué en attente de cet éloignement vers le pays d'origine, - éventuellement un autre pays européen où ces personnes sont en règle.

Sur le principe, on est contre l'existence même de locaux de rétention. On est contre l'enfermement des étrangers au seul motif de l'irrégularité du séjour. Mais, la réalité de la rétention et des locaux de rétention est bien là, devant nous. Il nous incombe d'y aller en appui aux personnes retenues.

En 2007, sur 11 mois<sup>3</sup>, 121 personnes sont passées par le LRA Campo dell'Oro : 116 hommes et 5 femmes.

Les hommes sont pour l'essentiel des maghrébins. Ils sont au nombre de 89 (soit 74 %), surtout des marocains et des tunisiens, travailleurs dans le bâtiment, l'agriculture, l'hôtellerie-restauration, souvent présent depuis plusieurs années en Corse et sans famille sur place.

Les roumains, au nombre de 27 (soit 22 %) correspondent à une autre problématique : ce sont des travailleurs du bâtiment venu en groupe de 4 à 8 personnes dans le cadre de contrat passé avec l'employeur local<sup>4</sup> pour un chantier particulier.

Début 2007, la Roumanie est entrée dans l'Union Européenne. En tant que ressortissant communautaire, les roumains disposent maintenant, et en principe, du droit de libre circulation : cela ne donne pas pour autant le droit de travailler comme salarié, - ce qui reste soumis à une autorisation administrative préalable<sup>5</sup>.

### **Pourquoi intervenir ? A quoi on sert ?**

Il s'agit d'abord de s'assurer que la dignité des personnes retenues est assurée et que leurs droits sont non seulement respectés mais aussi de les conseiller et de les appuyer dans leur mise en œuvre (recours contre les procédures d'éloignement et / ou recours contre le placement en rétention s'il y a lieu, etc.). Il s'agit aussi du seul fait très simple de parler et discuter, de les assurer ainsi, si besoin est, d'une présence et d'une écoute. Il s'agit enfin de veiller, si nécessaire, à la récupération de l'argent et des affaires personnelles, etc. Il s'agit enfin de veiller aux conditions matérielles de la rétention : service d'un petit déjeuner, accès libre au téléphone, entretien des cellules, ...<sup>6</sup>

En droit, une personne en rétention (un retenu) n'est pas en détention (un détenu). Il/elle est « seulement et simplement » retenu(e) en attente de l'exécution d'une décision exécutoire d'éloignement. Le retenu conserve le droit de communication (par téléphone) avec l'extérieur comme celui de recevoir des visites (famille, amis, avocat, médecin, etc.)

### **Comment fonctionne la rétention ? Quelques points de repère**

Le placement en rétention vise les personnes qui sont l'objet d'une mesure

<sup>1</sup> Pour ces interventions, Avà Basta a passé un accord avec la CIMADE, seule organisation qui dispose de l'agrément réglementaire pour intervenir dans les centres et locaux de rétention ne relevant pas de l'administration pénitentiaire = rétention administrative. (cf. convention CIMADE/Préfecture de Corse du Sud signée en fin 2006). Nos interventions se font sous la double en-tête CIMADE et AVA BASTA.

Ensuite, il est nécessaire que chaque intervenant soit agréé individuellement par le Préfet du Département. Pour ce qui est de la Corse du Sud, nous sommes maintenant 5 militants à disposer de cet agrément.

<sup>2</sup> L'agrément individuel nous autorise à entrer librement dans le LRA. et à rencontrer les personnes retenues. En pratique, on a pu rencontrer plus des 2/3 des personnes retenues.

<sup>3</sup> Les interventions ont débuté en février, donc l'année 2007 n'est pas complète.

<sup>4</sup> Deux cas de figures : contrat de travail (sic !) passé directement par l'employeur local avec recours à un intermédiaire ou contrat de sous-traitance (re-sic !) passé entre l'entreprise locale et le sous-traitant qui emploie les travailleurs.

Dans un cas comme dans l'autre, il y a irrégularité dès lors que tout recours à un travailleur salarié doit faire l'objet d'une autorisation administrative préalable.

<sup>5</sup> En clair, ces roumains ont été éloignés non pas pour défaut d'autorisation de séjour mais pour avoir contrevenu à l'interdiction du travail salarié.

<sup>6</sup> Le LRA de Campo dell'Oro est sous la responsabilité de la Police de l'Air et des Frontières (PAF). Il comporte en marche normale 2 cellules, l'une de 4 places et l'autre de 2 places, chacune avec salle de bain attenante.

dite d'éloignement<sup>7</sup>, administrative ou judiciaire. La décision est prise par le Préfet du Département pour une durée initiale de 48h00. La prolongation de cette détention (2 fois 15 jours au maximum) relève d'une décision de justice<sup>8</sup>.

D'autre part, le maintien dans ce local ne peut excéder la durée de 48h00<sup>9</sup> pour la raison qu'il n'est pas un centre de rétention administrative (CRA). Autrement dit, au terme de ce délai de 48h00, la personne retenue doit avoir quitter le LRA que ce soit pour transfert vers un CRA, pour son départ pour le pays de destination, ou pour assignation à résidence. Sinon, la personne en rétention devrait être relâchée<sup>10</sup> sans autre formalité, - même si le JLD a décidé de la prolongation de 15 jours.

La prolongation de la rétention est prononcée dans l'énorme majorité des cas. L'assignation à résidence est rare, de l'ordre de 4 ou 5% des cas.

En droit, les personnes placées en rétention sur décision du Préfet ne peuvent être maintenu dans ce lieu au delà de 48h00. Si la prolongation de la rétention est décidée par le JLD, alors le retenu doit être transféré dans un CRA (en pratique Marseille ou Nice). Pour les 60 personnes pour lesquelles on a l'info, cela donne :

Transfert CRA Marseille	19
Transfert CRA Nice	3
Transfert autres CRA	9
Eloignement direct	23
Personnes relâchées	6
Total	60

Serge DEMAILLY

## **LOCAL DE BASTIA**

Le nombre de public est de plus en plus difficile à contenir vue l'exiguïté du local d'accueil.

Avez-vous des « tuyaux » pour un plus grand local possible ? ...

Merci.

2007



## **II<sup>èmes</sup> Journées de la Coopération en Méditerranée – Sousse Monastir (Tunisie)**

Après les premières Journées de la Coopération en Méditerranée de Bonifacio en 2005, Avà Basta s'est joint à la délégation Corse pour participer aux II<sup>èmes</sup> Journées de la Coopération en Méditerranée organisées par l'ACAM (Association pour la Culture et les Arts Méditerranéens) en novembre 2007 en Tunisie. Des représentants italiens, français, espagnols, marocains, algériens et bien sur tunisiens ont planché sur le thème : « Méditerranée et méditerranéité : Que pouvons-nous faire ensemble ? ». Avà Basta a proposé une communication (« migrations souhaitées / migrations subies : quels choix ?»). Certaines des pistes de travail que nous avons évoquées ont été retenues :

- Améliorer la lisibilité de l'apport des migrations sur le plan économique (pays d'accueil et de départ).
- Faciliter la mise en réseau des acteurs méditerranéens s'intéressant aux phénomènes migratoires en méditerranée et étudier la faisabilité un observatoire méditerranéen des migrations.
- Faire connaître et démultiplier le projet « gestion légale et éthique des flux migratoires dans la Méditerranée occidentale » (partenariat hispano-marocain soutenu par l'Europe).
- Favoriser le renforcement des programmes de développement dans les micro-régions d'origine des migrants.

7 Ar de fran 80% Le four ET 8 C' (JLD lieu Atte (API adm 9 Le réte mor 10 c'es

La création d'un CD sur les musiques méditerranéennes est aussi un projet auquel notre réseau peut contribuer.

**Alors si ces thèmes vous intéressent,  
faites-vous connaître !**

### **Karima TAZI : Chargée d'étude pour l'association Avà Basta.**

Septembre - Octobre 2007 : Je suis chargée par l'association Avà Basta de faire une évaluation des offres de services existantes à l'intention de la population immigrée sur les micro-régions de Balagne et plaine orientale. Ce sont des territoires que je connais déjà un peu : j'ai été formatrice au collège et lycée de Balagne pendant près de sept ans puis j'ai travaillé sur le premier dispositif de formation linguistique mis en place par le FASILD dès 2004, dans le cadre de la nouvelle politique d'intégration des immigrés (Contrat d'Accueil et d'Intégration). J'étais alors chargée de rencontrer les futurs stagiaires pour un bilan individuel d'évaluation linguistique puis de mettre en place les formations. Avec le concours du Greta, d'ID Formation et de OPRA, nous avons mis en place des formations en Balagne, respectivement à l'île Rousse et à Calvi, une formation à Folelli, à Bravone, à Moriani, et à Ghisonaccia, avec en moyenne une vingtaine de bénéficiaires par formation.

*Première constatation* : alors que le Contrat d'Accueil est devenu obligatoire, aucune de ces formations n'a été reconduite !

Les premières victimes de cet **isolement "éducatif"** sont évidemment les femmes. La directrice de l'école élémentaire de Bravone déplore la situation familiale de certains enfants dont les mamans avaient osé, grâce aux cours d'alphabétisation, participer aux réunions et aux festivités de fin d'année...

Ce sont ces communes là qui souffrent le plus. Alors que des "maisons des services départementaux" fleurissent un peu partout: Ghisonaccia, San Nicolao, Piedicroce..., les familles semblent être de plus en plus démunies : des services sans doute trop centralisés, parfois redondants et très peu ciblés. Une assistante sociale m'a avoué à Piedicroce que les villageois préféreraient s'adresser aux services sociaux de la plaine pour - entre autres - rester dans l'anonymat.

Formation et information font cruellement défaut et les familles maghrébines en sont les premières victimes : les enfants nouvellement arrivés ne bénéficient que rarement d'un cours de français langue étrangère nécessaire à leur intégration scolaire (même leur évaluation initiale est aléatoire puisqu'il ne sont jamais officiellement assistés d'un traducteur !) ; les jeunes désireux d'une formation qualifiante sont mal orientés et ne peuvent pas accéder à des formations adaptées (spécialisées) : permis de conduire, outils informatique, préparation aux brevets professionnels (couture, petite enfance...) ; les travailleurs agricoles n'ont aucune chance d'évoluer dans leurs métiers : paysagistes, agriculteurs, maçons, tailleurs de pierre...

Les travailleurs sociaux sont eux-mêmes souvent démunis par leur manque de formation juridique (droit des étrangers), et de connaissance des différentes cultures représentées (marocaine, berbère, rifaine, algérienne...). A ce sujet, il convient de souligner l'excellente initiative du CDAD qui a mis en place des consultations gratuites avec des avocats dans les locaux de la Maison des Services Publics à Lupino et du Centre Social de la CAF à Bastia. Il faut espérer que cela puisse se décentraliser sur les zones rurales.

*Propositions* : Un pôle Formation/Information : une sorte de plate-forme avec des référents et des médiateurs : partenariats avec des associations marocaines, contact avec la presse marocaine : radio (RTM), et abonnement aux revues et quotidiens francophones et arabophones. Organisation de formation/conférences (itinérantes) sur les populations immigrées en Corse avec des intervenants locaux (institutionnels, universitaires...) ou extérieurs spécialisés. Présentation permanente de documentation sur (et POUR) ces populations (évolutions juridiques, sociales, parutions littéraires, presse,...etc.), et possibilités de participation aux manifestations culturelles locales (Arte Mare,...).



## VOYAGE DE MEMOIRE A RAVENSBRÜCK

En 2006, un premier voyage de mémoire a été réalisé avec onze jeunes filles venant d'établissements divers à travers le territoire. Plutôt qu'emmener une seule classe, nous avons préféré toucher des jeunes de plusieurs lycées et collèges, afin de rendre le pèlerinage le plus efficace possible en vue de résultats féconds à travers l'île.

Cela a été payant, comme le confirme les témoignages qui nous sont parvenus. Par exemple, cette année, dans certains établissements, après les rapports-narrations-photos-audiovisuels, etc... faits par les jeunes corses revenant de Ravensbrück, il a fallu tirer au sort qui partirait pour ce prochain voyage en 2008, tellement les informations, les émotions qu'elles ont propagées ont suscité l'intérêt des auditeurs.

Cette année, la délégation corse, liée encore à celle de l'Amicale des anciennes déportées de Ravensbrück, comportera 17 personnes. Elle est mixte.

La liste de ceux qui la composent est déjà arrêtée. Les établissements qui participent sont :

Pour la Haute-Corse :

- Le Collège de la Casinca
- Le Lycée Giocante de Casabianca.
- Le L.E.P Jean Nicoli de Bastia
- Le Lycée de Balagne
- Le lycée Pascal Paoli de Corte

Pour la Corse du Sud :

- Le Collège des Padule à Ajaccio
- Le Lycée Saint Paul d'Ajaccio
- Le Lycée Clemenceau de Sartène.

Les accompagnants sont :

- La Conseillère Pédagogique des Padules
- Une enseignante d'Histoire du Collège de la Casinca
- Une ancienne déportée.

Le Pèlerinage mémoire se fera du 17 au 21 avril à travers les camps de Neubrandenburg, le commando de Ravensbrück, le camp central de Ravensbrück, le camp de Sachsenhausen, le mémorial juif de Berlin, réception à l'ambassade de France en Allemagne.

La démarche de revenir sur un même camp a été retenue dans le but d'approfondir la connaissance de l'univers concentrationnaire nazi, son contenu idéologique, ses causes, ses effets.

Comment il faut être vigilant de nos jours pour que de telles horreurs, de telles aberrations criminelles, ne puissent se reproduire.

Le racisme, la négation de l'être humain, sont au coeur de cette étude.

NV

**Un très bel outil pour améliorer notre communication interne et externe...**

Depuis plusieurs mois, le site Internet d'Avà Basta est en ligne sur :

<http://www.avabasta.com>

Activités, publics, définitions, événements, liens, espace jeunes, intranet, ... Les rubriques et les différents espaces vous attendent. Consultez, proposez, ... cet outil est le votre !

C'est un superbe outil de communication vis-à-vis de l'extérieur et un espace de travail collaboratif qui ne demande qu'à rendre tous les services pour lesquels il a été conçu. Alors cliquez, cliquez, cliquez, cliquez, ...

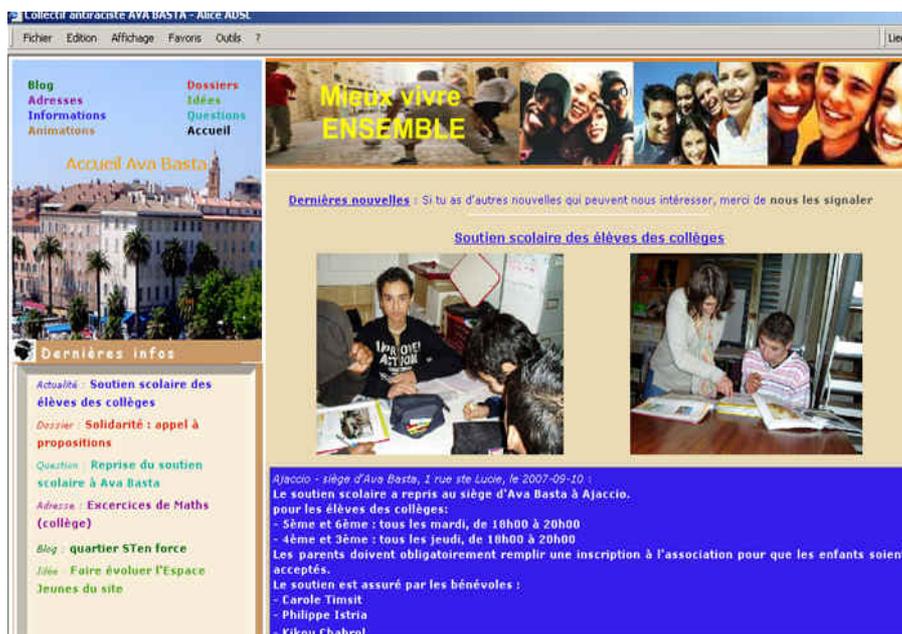
## Y'a plus qu'à ...

### ... et pour donner la parole aux jeunes, ...

L'Espace Jeune du site commence à connaître un certain succès auprès des collégiens du soutien scolaire qui investissent la rubrique BLOG avec leurs autoportraits et leurs commentaires (bonjour l'orthographe ....)



Nous allons en profiter pour les faire plancher sur son contenu par des propositions d'actions, d'adresses utiles Internet, de reportages, etc. Aussi dans le tuyau : un atelier de reportages vidéos, et des concours de dictées et de calculs dont les heureux gagnants seront promus sur le site ....



### ... et un autre bel outil pour capitaliser l'expertise sociale d'Avà Basta



Depuis l'été 2006, nous avons réalisé - grâce au concours de toutes nos charmantes hôtesse de l'accueil social - une application de gestion du public accueilli, des démarches et des actions d'Avà Basta, simple et facile.

### Et ça marche !

Même les chargées d'accueil qui étaient un peu allergiques aux claviers, se sont approprié l'outil haut la main...

Le résultat est que nous avons sorti en seulement quelques heures des statistiques d'une richesse inégalée pour l'année 2007, concernant les problèmes avec leurs spécificités microrégionales et leur saisonnalité, l'évolution des démarches des personnes reçues, et celle de nos actions de médiation, ainsi que les



## **Que les autres associations en profitent**

Nous serions ravis d'offrir cette application à d'autres associations chargées de l'accueil de publics.

Kikou est prête à assurer son installation, sa configuration avec leurs données propres (pour qu'elle soit immédiatement opérationnelle), la formation de leurs agents...

KC



# La chronique de Ghjiseppu Maestracci

## Ronchi di sumeri ùn ne colla in paradisu.

*Cusi si dice à quellu chi, per fassi sente, pensa chi basta à alzà a voce, ghjastimà, insultà, ecc...ecc...ecc...*

*Cusi si dice di u dicianulu pritenziunutu è vucalutu, di l'idee arcaiche sprimate à cichiciambara*

*Cusi si dice di quellu chi parla senza discernamentu...*

*Cusi si dice di e parulle chi mancanu di rispettu...*

*Vale à di chi a strada di u paradisu, più semplicemente a strada di a raggio, ùn pate batalimi è ratachje di dopu mezza notte cù ghjasteme, trosti è minacce inutili chi ùn ponu cunvice à nisunu. Solu, a parula umana, fatta à riflessione è pinsamenti schetti, hè degna di 'culla in paradisu'.*

*Issu pruverbiu vale à di chi solu u pinsamentu schettu, a parolla rispittuosa, u dettu francu, guida l'umanità.*

*Strada facendu o penna facendu, ammintendu i sumeri, issi animali disprizzati à tortu, mi cresce a brama di cunta un stalvatoghju, certa cunnisciutu, ma chi ammintendulu, m'arrega piacè.*

### Si sà chi l'omi è i sumeri avianu in tempi di quelli tempi, paraffatu un cuntrattu.

*A quella epica, chi ùn si sà più quand'ella era, l'omi è i sumeri, i sumeri chi eranu sempre asini è nancu sumeri, si divianu di purta a somma à tacca uguale.*

*U cuntrattu era statu scrittu in doppiu da sappiintoni è datu à ogni partitu.*

*U prublema fù chi l'asinu, forse di tradizione orale più schetta, perdidde quellu scrittu è quand ellu andebbe a vede l'omu per di li*

■ *Avà tocca à tè'*

*prova ùn avia più è l'omu, malignu è un supulellu furdanu, li rispundibbe :*

■ *Provà la !*

*Dapoi, i sumeri stanu è vanu circhendu u scrittu. Issu fattu spieca u perchè chi quand'elli s'infattanu, s'annasanu, si parlanu à l'arechja pianu pianu dumandendusi :*

■ *ci n'hè nutizie di u cuntratta ?*

*E a risposta hè sempre negativa.*

*E si vede sempre, tandu, parte i sumeri, chi da poi so sumeri, capi bassi è arechji pencioli, cum'è si a coltra di a miseria li fusse cascata addossu.*

*Hè da seculi è seculi ch'issu fatta dura.*

*St'estate, sopra à Tuda, sottu à Capu Tafunatu, un sumirillucciu, zitellu zitellu ruzava è ruzava dendu fastigliu à più vechji, è di vita stanchi, chi ghjagianu sottu à una bassiccia.*

■ *Pruffittane o giuvanettu chi u durarà tantu.*

■ *Perche chi ùn po durà o Zi?*

*E quelli vechji sumeri debbenu spieghi à u giuvanettu di a disgrazia di u cuntrattu persu.*

*U sumirellu spavintatu corse versu a Mammane chjinata à u frescu sottu à una lattuca*

■ *O Mammo ! O Mammo !!! Hè vera chi....*

■ *Ghjoca tranquillu o pocu, cori è salta puru è...ùn dà capu à elli...*

■ *Iè, ma u cuntrattu ? Di mi ! U cuntrattu ?!*

■ *Veni cù me o ciù, veni.*

*Tramudendusi fin'à a petra chi supranieghja tutta à valla a vechja sumera disse à l'asinellu.*

■ *Guarda !*

*E da cime à fundali si vidia cullà è falà, schere d'omi è di donne carchi à 'sumirinu' di saccunzioni maio, cum'è vitture infilarate à e porte di e cità..*

*Cullavanu o falavanu, elli corci, pigliendu appoghju nantu à doppii bastoni per dassi quattru pedi cum'è à l'iniziu, cum'è i sumeri....*

*Cullavanu o falavanu insulacciati, inbagarittati, stanchi morti è bocchi secchi.*

■ *Guarda o caru, guarda...*

*U sumirellu guarda, guarda è torna à guardà.*

*E so arrechje dapoi anzora penciule, piano pianu s'arrazzanu longhe è fiere.*

*Una speranza nova li si pare corre, da cresta à capu, da forcu à bocche da vocche à calanche, da calanche à fiumi....*

■ *O Mammo voli di chi ???*

■ *Vai o caru, pudia nasce tu...*

*A isse parole u simirellu in un roncu di gioia, partibbe irpiendu è cantendu*

*Emu trovu u cuntrattu, lallallero, emu trovu u cuntrattu, o trullallà....*

*Avà tocca à elli o trallallallero.... à purtà somma o trullallà !*

*I sumeri so elli o trullallero....è l'oziu hè nostru o trullallà!*

*Hè certa, a gioia niscentre d'issu cantu di ghjustizia, hè stata intesa fin'à e finestre di u Paradisu.*

## Les braiments des ânes ne montent pas au paradis

L'expression en langue française la plus proche, à mon sens, pourrait être :

« Avant de parler il faut tourner sa langue sept fois dans sa bouche »

La langue corse étant imagée cette remarque est faite à tout propos qui paraît inconsistant, à toute remarque dénuée de sens,

Ainsi dit-on du bavard prétentieux, des idées archaïques exprimées à l'emporte pièce, de celui qui s'exprime sans discernement ou qui manque de respect etc...

Seule la parole sensée est recevable

Chemin faisant ou plutôt 'plume allant' et parlant des ânes, ces bêtes de sommes dépréciées à tort, l'envie me vient de conter une histoire (peut être vraie) qui en la relatant me procure du plaisir.

### Chacun sait qu'autrefois les hommes et les ânes étaient liés par un contrat.

A cette époque, dont on ne sait plus quand cela était, les hommes et les ânes, (les ânes qui n'étaient pas encore bêtes de somme), devaient porter la charge à **tour de rôle**.

Le contrat écrit par de grands savants avait été signé en double exemplaire et remis solennellement aux deux parties contractantes.

Le problème fut que l'âne, certainement de tradition orale plus sincère, perdit le dit écrit et quand il s'adressa à l'Homme pour lui dire :

■ *Aujourd'hui c'est ton tour...*

il n'avait plus de contrat et l'Homme malin et un tant soit peu forban lui répondit :

■ *Prouve le !...*

Depuis les ânes sont et vont cherchant le document.

Ceci explique le pourquoi de leur attitude quand ils se rencontrent. Ils se reniflent, se parlent tout doucement à l'oreille en se demandant :

■ *A-t-on des nouvelles du contrat ?*

Bien entendu la réponse est toujours négative.

On les voit alors repartir les hochant la tête de droite à gauche, les oreilles basses flétries de déception comme si le poids de la misère leur tombait fatalement sur le dos.

Cela fait des siècles et des siècles que la situation perdure.

Cet été, au-dessus de Tuda, au pied de Capu Tafunatu, un petit ânon, tout jeune, ruait et gambadait, incommode les anciens, fatigués par une longue vie de labeur, qui rumaient à l'ombre des aulnes nains.

■ *Profites-en petit...Cela ne saurait durer...*

■ *Et pourquoi, mes oncles, cela ne pourrait-il durer ?!*

Les vieux ânes expliquèrent alors le drame de la perte du contrat source de tous leurs malheurs.

Le petit ânon épouvanté couru vers sa Grand'Mère couchée à l'ombre d'un érable.

■ *Grand'Mère ?...Grand'Mère ?...Est-il vrai que...*

■ *Joue tranquille mon petit...Gambade et saute à ta guise...Ne les écoute pas !*

■ *Oui mais le contrat ? Dis moi ? le contrat ?...*

■ *Viens avec moi, mon petit, viens...*

Se déplaçant lentement jusqu'au point de vue d'où l'on découvre toute la vallée, la vieille ânesse dit au petit âne

■ *Regarde !!!!!*

Des hautes cimes jusqu'aux fins fonds de la vallée on pouvait voir des cortèges d'humains, chargés comme 'des ânes' escalader ou dévalant les pentes, se croisant en double file compacte, comme les automobiles aux portes des villes.

Ils allaient, prenant appui sur deux longs bâtons tels des quadrupèdes, des quadrupèdes, comme aux origines,... comme les « ânes ».

Ils allaient et vont toujours, les braves gens, en sueur, rouges de chaleur et d'efforts, les traits tirés, morts de fatigue et assoiffés...

■ *Regarde mon petit ! Regarde !!!*

Le petit âne regarde, regarde et regarde encore...

Ses oreilles tombantes depuis tout à l'heure, tout doucement se redressent et s'étirent et se relèvent longues et fières.

Un nouvel espoir, lui semble-t-il, voguer de crête en sommet, de sommet en vallée, de col en calanque, de calanque en ruisseau de ruisseau en rivière.

■ *Grand'Mère ?...Tu veux dire que ?...*

■ *Vas mon petit ! « tu pouvais naître, toi » !*

A ces paroles, dans un chant de joie, le petit âne partit ruant et chantant :

**Nous avons trouvé le contrat...Lallallero...**

**Les bêtes de somme se sont eux.... o trullallà .**

Nous sommes certains que ce chant de joie et de justice d'un petit ânon naïf a été entendu, cet été, jusqu'aux fenêtres du Paradis.

# Votre avis nous intéresse !

Merci de répondre le plus spontanément et franchement aux questions suivantes :

Ce que j'aime bien dans Avà Basta c'est.....

.....  
.....  
.....  
.....

J'ai par contre plus de mal avec .....

.....  
.....

Avà Basta devrait davantage .....

.....  
.....  
.....

Je ne comprend pas .....

.....  
.....  
.....

Vous pouvez faire par de vos remarques aux coordonnées ci-dessous ou grâce à l'eMail [l.mege@club-internet.fr](mailto:l.mege@club-internet.fr)



## APPEL à COTISATION 2008

*Plus nous sommes nombreux, plus les valeurs que nous portons ont de l'écho.*

**Cotisez\* (20 euros) et incitez vos proches à le faire,**  
**Vous marquez ainsi votre engagement et votre soutien à Avà Basta.**

\* Les dons sont aussi les bienvenus ... Le don ou la cotisation d'un particulier ouvre droit à une **réduction d'impôt de 66 %** de son montant dans une limite globale de 20 % du revenu imposable. Pour une entreprise, il donne droit à une réduction d'impôt de 60% du don effectué dans la limite de 5 pour mille de son chiffre d'affaires.

Merci de joindre ce bordereau à votre règlement par chèque libellé à l'ordre d'Avà Basta.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Fax : ..... eMail : .....

Ajaccio (siège social) : BP 3 – Quartier Ste Lucie, 1 rue Ste Lucie, 20 181 Ajaccio  
Tel : (33) 04 95 51 18 02 – Fax : (33) 04 95 51 29 69 – Courriel : [a.bastal@club-internet.fr](mailto:a.bastal@club-internet.fr)

***Communiqué de presse***

**Prière d'insérer**

**Tentative d'attentat contre le Consulat du Maroc**

Quel que soit le motif de ceux qui sont à l'origine de la tentative d'attentat contre le Consulat du Maroc, qui aurait pu avoir de graves conséquences, nous la condamnons catégoriquement.

Nous savons que cet événement inquiète la communauté marocaine, qui doit se rassurer, car notre solidarité et celle de la population de Corse ne lui fait et ne lui fera pas défaut.

Ajaccio, vendredi 28 septembre 2007.

***Communiqué de presse***

**Prière d'insérer**

**Jeunes, et violences inter communautés ?...**

Il semblerait qu'un différent entre un jeune Corse et un jeune Maghrébin soit à l'origine de la bagarre qui a mis en lice une quarantaine d'élèves du Lycée Technique Montesoro mercredi 26 septembre, chacun ayant appelé des copains à la rescousse.

Ce vendredi, des élèves nous ont signalé une certaine effervescence parmi plus de 200 jeunes groupés devant le lycée, avec des escarmouches contenues semble-t-il par la présence nombreuse de la police à proximité.

Que ces affrontements entre jeunes passent par la frontière de la différence d'origine nous inquiètent beaucoup.

Nous en appelons à l'Education Nationale et aux associations qui oeuvrent pour le « Vivre Ensemble » afin d'apporter, au plus tôt, un apaisement et faire avancer une meilleure compréhension réciproque des uns pour les autres.

Avà Basta se tient à leur disposition.

***Communiqué de presse***

**Prière d'insérer**

**Vœux d'Avà Basta**

Pour l'année nouvelle, Avà Basta adresse le traditionnel « Pace e Salute » à tous les habitants de notre île.

On le sait la situation ne s'est pas améliorée durant l'année écoulée. Alors, espérons que le pouvoir d'achat va cesser de se dégrader, que les tensions politiques vont s'acheminer vers la voie démocratique du dialogue, que des perspectives d'avenir accessible vont donner de l'espoir à notre jeunesse de toutes origines confondues, que les lois iniques sur l'immigration vont enfin intégrer les réalités humaines et économiques de l'île, que le « vivre ensemble » progressera dans une concorde améliorée.

Vœux pieux que cela, peut-être si l'on n'y met pas du sien, chacun d'eux entre nous, pour aboutir à une situation meilleure pour tous. Ne pas admettre l'injustice, la discrimination, car les malheurs sont solidaires. Le bonheur ne se fait pas d'un coup de baguette magique, nous le savons. Seules les prises de consciences, les efforts réunis de tous peuvent, dans la constance, faire reculer le mal être, redonner des raisons d'espérer.

Ce ne sont que vœux, certes. Mais ils sont dans le sens de ce qui est le plus souhaitable.

Ajaccio, lundi 21 janvier 2008.

***Communiqué de presse***

**Prière d'insérer**

**Une agression bien raciste à Lecci de Porto-Vecchio**

Quel que soit le mobile aurait-on pris le risque de tuer ou blesser plusieurs personnes si le racisme n'avait incité à faire fi de la vie des membres indistincts de deux familles marocaines ?

Avà Basta condamne sans réserve.



*Cullettivu  
di Corsica  
contr'à u razzisimu*

Ajaccio, jeudi 24 janvier 2008.

## **Communiqué de presse**

### **Prière d'insérer « DISCRIMMIGRATION »**

Les bras vous en tombent, en ce qui concerne la pseudo « régularisation travail » qui autorise des étrangers au séjour légal, 8 métiers sont retenus particulièrement pour la Corse, pour les immigrés d'origine non européenne, et les 30 autres possibles pour l'ensemble du territoire national sont du même niveau de qualification et même plus élevé en général. On est dans le principe d'une « immigration choisie » de haut niveau.

Une vraie farce, car est-ce que cela a un rapport quelconque avec la *réelle* demande de main d'œuvre du terrain ? Qu'en pensent les employeurs de l'agriculture, le bâtiment, la restauration, l'alimentation, etc.

Par contre les immigrés d'origine européenne peuvent occuper les métiers d'ouvriers, cuisiniers, serveurs, etc. Tous les emplois qui manquent réellement à l'économie de l'île.

Notons que cette circulaire du 20 décembre 2007 ne s'applique pas encore aux Algériens et Tunisiens, qui dépendent d'accords particuliers de gouvernement à gouvernement encore en vigueur.

Mais elle est immédiatement valable pour les Marocains, qui sont en Corse, l'immigration la plus nombreuse, et les Africains, les Sud-Américains, etc. Ceux qui ne montrent pas la patte blanche de l'origine européenne !

On se pose la question : ne serait-ce pas au ministère dit de « l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Codéveloppement », qu'il faudrait installer un pôle contre la discrimination si médiatiquement promu en Corse ?

La HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité), saisie par les instances Nationales du GISTI (Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés), et de la LDH (Ligue des Droits de l'Homme), juge discriminatoires certaines dispositions issues d'amendements parlementaires.

Au total, selon la HALDE, ce ne sont pas moins de huit dispositions adoptées par le parlement - dont quatre figuraient dans le projet initial - qui devraient être modifiées si le gouvernement et le parlement entendaient réellement se conformer au principe de non-discrimination, conformément aux directives communautaires et des conventions internationales auxquelles la France est partie.

La HALDE remet en cause le dispositif autorisant les tests ADN pour le regroupement familial, alors que le Conseil Constitutionnel l'avait accepté moyennant quelques retouches qui ne mettaient pas en question l'éthique intrinsèque de cette démarche, qu'Avà Basta a dénoncé en son temps dans son principe, immigration ou pas. La HALDE n'a cependant pas dénoncé publiquement lors du vote, le caractère manifestement discriminatoire de la loi Hortefeux.

Quant à la dernière circulaire concernant la « régularisation travail », avec les différences entre « origine européenne » et « non européenne », on assisterait pour la Corse à un véritable blocage de l'immigration maghrébine et africaine. Donc, objectivement, cette loi prend des allures de discrimination institutionnalisée.

Quant à nous nous continuerons à défendre les dossiers selon une validité relevant de considérations économiques, certes, mais aussi familiales et humaines. Rappelons le cas de Hicham AALLOU qui fut reconduit après dix ans de présence active à Calvi, laissant sur place sa jeune femme explorée.

Pour Avà Basta,  
La Présidente,  
Noëlle Vincensini.

PS : Possibilité d'obtenir par mail ([l.mege@club-internet.fr](mailto:l.mege@club-internet.fr)).